

BIEN SE PRÉPARER À UN CONTRÔLE URSSAF

Mardi 25 Février 2025

CAPEB de l'EURE

67 Rue Pierre Tal Coat - 27000 EVREUX

10 Heures 30 / 12 Heures

RÉUNION ANIMÉE PAR

Monsieur Jean-François THIERY - Responsable adjoint du service Contrôle comptable d'assiette URSSAF

Le contrôle URSSAF est une procédure parfois redoutée par les entreprises mais peut être abordé avec sérénité s'il est bien préparé.

- A quoi sert un contrôle URSSAF ?
- Différence entre un contrôle URSSAF et un contrôle fiscal ?
- Dans quel cas l'URSSAF peut-elle engager un contrôle ?
- Comment se déroule un contrôle URSSAF ? quels documents présenter ?
- Comment anticiper et bien préparer un contrôle URSSAF ?
- Peut-on refuser un contrôle URSSAF ?
- Quels sont les risques lors d'un contrôle URSSAF ? cas de l'obstacle à contrôle ; dans le BTP notamment : le défaut de vigilance vis-à-vis des obligations sociales du sous-traitant
- Le contrôle... et après ?
- La prévention : visite-conseil ; sécurisation des accords d'épargne salariale ; rescrit social



Merci de vous inscrire

A retourner par mail :  accueil@capeb-eure.fr Ou courrier : CAPEB de L'Eure
67, rue Pierre Tal-Coat
27000 Evreux

M^{me} M.

Cachet d'Entreprise

- Participera à la réunion «Bien se préparer à un contrôle URSSAF» du Mardi 25 Février 2025
- Ne pourra participer mais souhaite être recontacté